

**A.V.D.S.P**

Association Valenciennoise pour le Développement des Soins Palliatifs  
140 rue Jean Jaurès  
59880 SAINT SAULVE  
03.27.25.17.28  
[a.v.d.s.p@orange.fr](mailto:a.v.d.s.p@orange.fr)  
[www.avdsp.org](http://www.avdsp.org)



## **FORMATION**

### **« SENSIBILISATION AUX SOINS PALLIATIFS »**

*3 sessions au choix par an*

**Mercredi 13, Jeudi 14 et Vendredi 15 mars 2019**

ou

**Mercredi 5, Jeudi 6 et Vendredi 7 juin 2019**

ou

**Mercredi 6, Jeudi 7 et Vendredi 8 novembre 2019**

**A destination des :**

Auxiliaires de vie,  
Aides-médico-psychologiques,  
Aides-soignantes,  
Infirmières Diplômées d'État...

# Nouveauté 2019

---

Sachez qu'il est important pour nous de connaître les thèmes que vous souhaiteriez aborder, cela nous permet d'adapter notre programme directement en lien avec vos demandes.

C'est pourquoi **nous comptons** sur vous pour :

- nous proposer de nouveaux thèmes
- à l'issue de la formation, de nous faire part de l'avis de vos stagiaires que vous avez eu la pertinence de nous envoyer

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos avis par e-mail ou encore de vive voix ! C'est avec plaisir que nous échangerons avec vous.

## Edito

---

**Les soins palliatifs** sont des soins actifs, continus, évolutifs, coordonnés et pratiqués par une équipe pluri professionnelle.

Dans une approche globale et individualisée, ils ont pour objectifs de :

- prévenir et soulager les symptômes physiques (dont la douleur)
- anticiper les risques de complications
- prendre en charge les besoins psychologiques, sociaux et spirituels dans le respect de la dignité de la personne soignée

**L'accompagnement** d'une personne en fin de vie et de son entourage consiste à apporter attention, écoute, réconfort, en prenant compte les composantes de la souffrance globale (physique, psychologique, sociale et spirituelle).

**L'Association Valencienne pour le Développement des Soins Palliatifs a pour but :**

- **d'informer** sur les soins palliatifs et l'accompagnement, par des conférences, des articles...
- **de former** nos bénévoles d'accompagnement mais aussi les professionnels, les auxiliaires de vie, les aides-soignantes, les aides médico-psychologiques, les infirmières... – nous sommes un organisme formateur agréé.
- **d'accompagner** : nous avons une équipe de bénévoles d'accompagnement sélectionnés, formés et soutenus par des groupes de parole animés par un/e psychologue.

### **Quel est l'objectif pédagogique ?**

- s'approprier la nature, la définition, les limites et les enjeux des soins palliatifs
- évaluer et prendre en compte la douleur, les autres symptômes et la souffrance dans des situations de soins palliatifs
- acquérir des compétences individuelles, collectives et interdisciplinaires dans l'accompagnement des personnes soignées et de leurs familles.
- Apprendre à travailler auprès du malade et de sa famille, et à réfléchir face aux situations difficiles en fin de vie, en équipe.

### **A qui s'adresse cette formation ?**

Auxiliaires de vie, aides-médico-psychologiques, aides-soignantes, infirmières diplômées d'état...

### **Quelles sont les méthodes proposées ?**

Elles sont choisies pour répondre aux objectifs de la session : apports théoriques, méthodologiques, réflexion sur les pratiques, échanges d'expériences...



1<sup>ère</sup> journée  
De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Madame Josette DANCOISNE

*Cadre infirmière*

*DIUSP Diplôme Inter Universitaire de Soins Palliatifs et d'accompagnement*

*DU Ethique de la Santé*

*Master II Sciences humaines et sociales – Parcours éthique de la santé option philosophie*

**Animatrice**

**Connaissances, compétences et attitudes visées**

---

**Prise en charge de la douleur :**

- Définir et repérer la douleur
- La prise en charge de la douleur comme prérequis
- Définition de la douleur
- Les paliers de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- Quand interpeller le médecin ?
- Douleurs et autres symptômes : notre rôle en tant que soignant
- Exemple : que faire quand les croyances s'opposent aux propositions de traitement

**Définition de l'éthique :**

- Qu'est-ce que l'éthique
- Différence entre éthique et morale
- L'éthique du CARE dans la prise en charge palliative
- CARE et CURE : quelle différence ?
- Comment envisager la place du soignant de ce cadre ?

**L'équipe et le travail d'équipe :**

- L'équipe : mythe ou réalité ?
- Qu'est-ce qu'une équipe ; et qu'est-ce qu'elle n'est pas ?
- Vivre le temps du départ en équipe
- Réflexion sur la sédation à la lumière de l'approche éthique du soin
- Les accords et désaccords utiles et nécessaires
- Place de la parole dans l'équipe

**2ème journée**  
De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

**Matin :** Madame Renée PICQUET  
*Infirmière Diplômée d'Etat (USP VAUBAN VALENCIENNES)*  
*Titulaire du D.U.et du D.I.U Soins Palliatifs*

**Animatrice**

**Après-midi :** Madame Audrey BROCHARD  
*Infirmière Diplômée d'Etat*  
*(référénte soins palliatifs Clinique TEISSIER Valenciennes)*  
*Titulaire du D.U Soins Palliatifs*  
Madame Valérie DUFOSSE  
*Aide-Soignante*  
*(référénte soins palliatifs Clinique TEISSIER Valenciennes)*

**Animatrices**

**Connaissances, compétences et attitudes visées**

---

**Matin**

- Évaluation et prise en charge de la douleur : particularités chez le sujet âgé
- Définition et mécanisme de la douleur
- Les différents types de douleur
- Évaluation de la douleur
- Quelques moyens thérapeutiques face à la douleur
- Bref aperçu des autres symptômes

**Après-midi**

- Le refus alimentaire chez la personne âgée en fin de vie
- « Il va mourir de faim, il va mourir de soif » : que répondre ?
- La phase ultime
- Les soins de bouche

3ème journée  
De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Matin : Monsieur André CHEVANCE  
*Docteur en Psychopathologie Fondamentale et Psychanalyse,* **Animateur**  
*Psychologue clinicien, Psychanalyste.*

Après-midi : Madame Danièle TREMERIE  
*Bénévole d'accompagnement AVDSP*  
Madame Dominique DOUAY **Animatrices**  
*Bénévole d'accompagnement AVDSP*  
*Titulaire du D.U Soins Palliatifs*

**Connaissances, compétences et attitudes visées**

---

**Matin :**

- Définir ce qu'est le deuil
- Le deuil blanc
- Douleur et travail de deuil
- Deuil ou mélancolie ?
- Le deuil à vivre se conjugue-t-il au présent, au futur ou au passé ?
- Deuil et rites funéraires
- Fonction des rites
- Place de « la peur de la mort » et sa différence avec « l'angoisse de la mort »
- Que dire à une personne qui parle de la mort ?
- La place de l'histoire de vie du soignant dans l'accompagnement
- La place de l'histoire de vie de la famille dans l'accompagnement
- L'accompagnement la nuit (la nuit est un autre monde)

**Après-midi :**

- Discussions sur le parcours, la formation, le rôle du bénévole et ses motivations
- Lecture de la charte et du contrat moral d'engagement
- L'expérience des bénévoles auprès des patients
- Notion de besoin spirituel et besoin religieux : savoir faire la différence
- Discussion avec le groupe et échanges divers

# Conditions générales

---

## **LIEU DE LA FORMATION :**

Résidence Autonomie La Châtaigneraie  
60 avenue de l'Europe  
59880 SAINT SAULVE

**PRIX :      Session de 3 jours → 500 € net de taxes par stagiaire  
soit 27,78 € l'heure par stagiaire**

Ce prix comprend les frais de stage, de documentation, le repas (boissons comprises) pris en commun avec le(s) formateur(s) sur le lieu de la formation.

***15 participants maximum par session***

## **PAIEMENT :**

- Acompte de 50 % à l'inscription soit **250 €**
- Solde à réception de la facture : par chèque libellé à l'ordre de l'A.V.D.S.P.
- Règlement par un OPCA : en cas de règlement de la prestation pris en charge par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé dont il dépend, il appartient à l'établissement de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de l'acceptation de sa demande. En cas de subrogation, l'établissement s'engage à payer les montants non pris en charge par l'OPCA.
- Toute formation entamée est due dans son intégralité.

## **DOCUMENTS LEGAUX :**

Attestation de présence : adressée par courrier

Convention de formation : elle vous sera adressée par courrier, en double exemplaire, dont un à nous renvoyer signé

Règlement intérieur : remis avec la convention de formation

## **CONDITIONS D'ANNULATION OU MODIFICATION :**

Toute annulation ou modification devra être formulée par écrit au plus tard 10 jours avant la formation. En cas de désistement moins de 10 jours avant la formation, il ne sera effectué aucun remboursement.

## **CONDITIONS D'ANNULATION DE NOTRE FAIT :**

En cas d'imprévu, nous nous réservons le droit d'ajourner la formation 10 jours minimum avant la date prévue et de proposer une autre date aux personnes intéressées.



## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

### **EHPAD – RESIDENCE AUTONOMIE – CENTRE HOSPITALIER – CLINIQUE – SSIAD - AUTRES :**

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Fax. :

Site internet :

Courriel : @

SIRET :

Activité :

Effectif :

### **PERSONNE CHARGEE DU SUIVI DU DOSSIER :**

Nom : Prénom :

Fonction :

Service :

Tél. :

Fax. :

Courriel : @

### **PARTICIPANT :**

M.  Mme  Mlle

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Fonction :

Tél. :

Courriel : @

Session choisie : \_\_\_\_\_

J'ai besoin d'une convention de formation :  oui  non

Merci de nous retourner le bulletin d'inscription dûment complété accompagné de votre chèque d'acompte libellé à l'ordre de l'AVDSP : **140 rue Jean Jaurès 59880 SAINT SAULVE**

**Date**

**Signature et Cachet**